

mesures pour que la question soit étudiée la semaine prochaine. (*Exclamations*)

A l'ordre, je vous prie. Le député pourrait, sur ce point, s'adresser au président.

L'hon. M. Starr: A mon avis, voici pourquoi il y a urgence en la matière: le ministre des Finances a fait le geste extraordinaire de se lever après l'appel des motions, et d'annoncer à la Chambre que des taxes supplémentaires allaient être imposées au peuple canadien, sans préciser aucun détail quant à leur nature et à la date. Cette annonce a été faite un jour ouvrable sur le marché des affaires. (*Applaudissements*)

Le ministre, ce faisant, a provoqué le chaos dans l'économie du pays. Ce chaos persistera tant que le ministre ne précisera pas ses intentions quant aux domaines où il se propose d'augmenter les taxes et dans quelle proportion. C'est en tout cas un nouveau fardeau qu'il impose au contribuable, et la question est si importante qu'il nous faut des détails circonstanciés.

Le ministre laisse la question en suspens pendant toute la fin de semaine, alors que les gens se demanderont ce qu'il a bien voulu dire. Sa déclaration portera un dur coup à tous les Canadiens. Voilà en quoi la question est urgente, et pourquoi il importe de la débattre dès maintenant. Les Canadiens ont le droit de savoir ce qui les attend. L'annonce du ministre indique-t-elle que le pays est au bord de la faillite? Les Canadiens ont le droit de savoir si leur pays frise la faillite, de connaître les motifs des mesures prises par le gouvernement et qui alourdiront leur fardeau. Nos contribuables sont déjà surtaxés.

M. Nielsen: Le ministre devrait démissionner.

L'hon. M. Starr: Il a le devoir de s'expliquer.

M. Nielsen: Il devrait démissionner.

L'hon. M. Starr: Le ministre doit s'expliquer, surtout au seuil de la fin de semaine et les bourses étant encore ouvertes. Sinon ce sera le chaos. Par égard pour nous, aussi bien que pour le ministre, la présidence devrait nous donner l'occasion de débattre cette question dès aujourd'hui. Tous les Canadiens ont le droit de savoir ce que pense le ministre.

[M. l'Orateur.]

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'appuie la motion et j'estime que la question est urgente. A mon avis, le ministre des Finances a dit trop ou trop peu de choses. Lorsqu'il prend la parole à l'appel des motions pour déclarer à la Chambre et au pays que les impôts seront augmentés, mais sans préciser la nature de l'augmentation et sans nous donner une idée des mesures supplémentaires qui l'accompagneront, il doit s'attendre à semer la confusion.

Comme le ministre a fait sa déclaration alors que les marchés étaient encore ouverts et qu'il sèmera la consternation parmi les portefeuellistes qui échangent des actions et des obligations, nous pouvons considérer que quelque chose ne tourne pas rond. Le ministre, je le répète, nous en a dit trop ou trop peu. S'il voulait présenter une mesure pour majorer les impôts, il aurait sûrement dû consulter les partis de l'opposition pour s'entendre quant au moment de sa présentation. Il aurait alors pu faire une déclaration.

Mais le ministre n'a pas fait cela. Pour des raisons qu'il connaît mieux que nous, il a pris la parole à l'appel des motions pour dire à la Chambre et à la nation que les impôts seraient augmentés. La population a le droit, je pense, d'obtenir du ministre de plus amples renseignements. Or celui-ci ne pourra faire une déclaration détaillée à la Chambre et préciser ce qui arrive que si Votre Honneur autorise un débat sur la question. C'est seulement de la sorte qu'il pourra répondre à la question qu'il a soulevée dans l'esprit des députés et des Canadiens en général.

M. Howard Johnston (Okanagan-Revelstoke): Monsieur l'Orateur, j'interviens brièvement pour appuyer la motion d'ajournement. L'après-midi est court, et les travaux dont nous sommes saisis ne se comparent pas en importance avec la crise financière que le ministre a évoquée ce matin. Il importe qu'il nous en dise plus long à ce sujet. L'ajournement lui permettrait de nous expliquer de quoi il retourne.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Monsieur l'Orateur, il est indiscutable que nous faisons face à une situation urgente. A propos de l'urgence du débat, je vous signale le texte de la motion du chef de l'opposition. Vous remarquerez qu'on n'y demande pas de discuter de la déclaration du ministre des Finances. On nous a dit que nous pourrions le